



**PROFESSEUR DES ECOLES F/H
(CONTRAT LOCAL)**

Date de prise de fonction : SEPTEMBRE 2024

I – NATURE DU POSTE	Professeur des écoles F/H
II –SUPERIEUR HIERARCHIQUE	Directeur primaire du LFC
III- LIEU DE TRAVAIL - AFFECTATION	Site primaire du LFC – Le Caire
IV – MISSIONS	Prise en charge des enseignements pour des enfants de la petite section de maternelle au CM2
V – ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement en conformité avec les programmes de l'enseignement français en vigueur - Suivi pédagogique et éducatif des élèves. Prise en compte des singularités et des besoins éducatifs particuliers des élèves (école inclusive) - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'école - Participation aux différentes réunions pédagogiques (conseils de cycle, des maitres, réunion parents-professeurs, conseils d'école...) - Participation à la mission générale de diffusion de la langue et de la culture française
VII- QUALIFICATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Professeur des écoles titulaire de l'Education Nationale OU diplômes équivalents - Expérience d'enseignement requise dans le 1^{er} degré, une solide expérience en maternelle sera appréciée. - Connaissance du système éducatif français indispensable - Compétences didactiques et pédagogiques avérées. - Capacité à travailler en équipe et adaptation au milieu multiculturel
VIII – SPECIFICITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - La candidate ou le candidat devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. - La candidate ou le candidat devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de mener des projets pédagogiques innovants. - Il ou elle devra être capable d'une réflexion pédagogique pertinente sur l'évaluation des élèves et posséder une réelle aptitude au travail collaboratif au sein d'une équipe disciplinaire comme au sein des équipes pédagogiques et éducatives - Il ou elle devra savoir utiliser OFFICE 365 et être à l'aise avec les environnements numériques de travail.
IX- Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement s'effectue à l'échelon 1 (salaire de base 1981.99 €) + 296.37€/mois d'indemnité complémentaire + 1260 €/ an d'indemnité d'encadrement des élèves - Reclassement sur présentation des justificatifs (6 ans d'expériences= échelon 3 = 2167.22€ / 12 ans d'expériences = échelon 5 = 2370.97€ / 22 ans d'expériences = échelon 8 = 2759.96€)